



p.4

Le budget 2021



p.14

Des sportifs à l'honneur



p.16

Coup de jeune à la bibliothèque



**OPÉRATION DU LABOUR DU 17 MARS DERNIER
AU PARC DES COTEAUX D'AVRON
AGRICULTURE NOCÉENNE**



3 ÉDITO DU MAIRE

4 DOSSIER DU MOIS
LE BUDGET 2021

8 RETOUR EN IMAGES

10 LA VIE NOCÉENNE

10 ANNIVERSAIRES
DES SENIORS12 SORTIES DES SENIORS
POINT SUR LA
VACCINATION CONTRE
LE VIRUS DE LA COVID 1913 JOURNÉE
INTERNATIONALE DES
DROITS DES FEMMES14 FOCUS
SPORTIFS À L'HONNEUR

16 ÉDUCATION

16 COUP DE JEUNE
À LA BIBLIOTHÈQUE17 NOUVELLES AIRES DE
JEUX DANS NOS ÉCOLES

18 COMMERCE

18 CODPARIS, MARQUE
DE VÊTEMENTS19 BGI SYNDIC DE
COPROPRIÉTÉ

20 NOCÉENS À L'HONNEUR

20 BRIGITTE DECOBEQ,
ARTISTE PEINTRE21 PORTRAIT DE MAGICIEN
LE LIONS CLUB

22 SOLIDARITÉ

22 L'AMAP

23 LA GÉNÉROSITÉ DES
AGENCES MORENODERNIÈRE MINUTE :
COLLECTE DU SANG

24 ENFANCE

ACTIVITÉS ET CONTES
POUR ENFANTS

25 LA VIE NOCÉENNE

LE POTAGER, JARDIN
PARTAGÉ PRIMÉ

26 TRAVAUX

UN BUDGET POUR UN
MEILLEUR CADRE DE VIE

27 COURRIER DES NOCÉENS

28 JEUX/ÉTAT CIVIL

29 BLOC NOTES

31 TRIBUNES POLITIQUES



*Suite aux annonces
gouvernementales du
jeudi 7 janvier 2021,
le cinéma municipal
"La Fauvette" est fermé
jusqu'à nouvel ordre.*

*Merci de votre
compréhension.*

Neuilly-Plaisance Échos

Le Mensuel des Nocéens
Hôtel de Ville
6, rue du Général de Gaulle
93360 Neuilly-Plaisance
01 43 00 96 16
Directeur de la publication :
Christian Demuyneck

Collaboration :
R. Beniada, A. Delacroix,
A. Fournier, P. Aubry,
J. Beaudenuit, F. Rola,
F. Doukhi.
Crédits photographiques :
Mairie de Neuilly-Plaisance,
Fotolia.

Photos non-contractuelles.
PAO GRAVURE
IMPRESSION :
La Station Graphique
Z.I. les Richardets
14/16, rue du Ballon
93165 Noisy-le-Grand Cedex
Tél : 01 48 15 58 10
Imprimé sur papier recyclé.



RÉSIDENCE LES PINS

La Résidence Les Pins, située dans un environnement verdoyant au centre-ville de Neuilly-Plaisance, accueille les seniors de plus de 60 ans autonomes et valides. Elle offre 76 logements, adaptés et fonctionnels permettant à chacun de personnaliser son intérieur en fonction de ses goûts. La résidence propose une vie sociale très active avec la venue d'animateurs et de bénévoles mettant en place des activités régulières qui concourent à la prévention de la perte d'autonomie (réflexologie plantaire, atelier mémoire, gym douce...), ainsi que des activités récréatives (loto, karaoké, goûters d'anniversaire...).

Ces activités conviviales et festives permettent à chaque résident de passer de bons moments en toute sécurité dans cette période difficile de crise sanitaire. Actuellement, quelques appartements sont disponibles avec de belles vues sur jardin. N'hésitez pas à nous contacter et à nous rendre visite pour découvrir nos prestations d'hébergement et partager avec nous un moment de détente.



Contact : 01 41 54 10 30
pins.direction@arpavie.fr

Résidence les Pins
64 av. du Maréchal Foch



« BUDGET 2021 : DES INVESTISSEMENTS SANS AUGMENTATION D'IMPÔTS »

Si l'Etat peut présenter un budget en déficit (152,8 milliards pour 2021!), cela n'est pas le cas des collectivités locales. Elles sont tenues, comme les particuliers, d'avoir un budget annuel en équilibre sous peine de voir le Préfet "prendre la main" pour rétablir l'équilibre budgétaire et, si nécessaire, régler lui-même les dépenses de la collectivité défailante.

Nul besoin d'en arriver à de telles extrémités à Neuilly-Plaisance ! L'équipe municipale et moi-même veillons, année par année, à la bonne utilisation des deniers publics. Les services doivent justifier leurs dépenses et veiller à acheter au meilleur coût (ce qui ne signifie pas forcément acheter au moins cher). Par ailleurs, lors de la préparation du budget, chaque ligne budgétaire est examinée à la loupe.

Le résultat de tout cela, vous le connaissez : c'est le maintien des taux d'imposition et donc la non augmentation des impôts votée en 2021 pour la 15^{ème} année consécutive. Peu de communes de notre importance peuvent se targuer d'en faire autant, surtout dans cette période de crise qui occasionne des dépenses supplémentaires.

Grâce à une gestion prudente, la santé financière de la Ville est particulièrement saine par rapport aux villes de taille similaire.

Pour autant, la prudence n'interdit pas les investissements ! En 2021, la Ville a prévu un important plan autour de projets structurants pour un montant de près de 7,4 M€.

Parmi les projets inscrits au budget, on peut citer la rénovation énergétique de l'école des Cahouettes et de l'hôtel de ville, la création d'un terrain de football synthétique au stade, le lancement d'études pour la rénovation de la MCJ et de la halte-jeux des Renouillères, le lancement des études pour la rénovation de la piscine, des rénovations de voirie et des enfouissements de réseaux, la poursuite de la mise en accessibilité des bâtiments communaux, ...

Tout ceci nous permettra de préserver la qualité de vie et l'attractivité de la Ville.

Votre Maire,
Christian DEMUYNCK



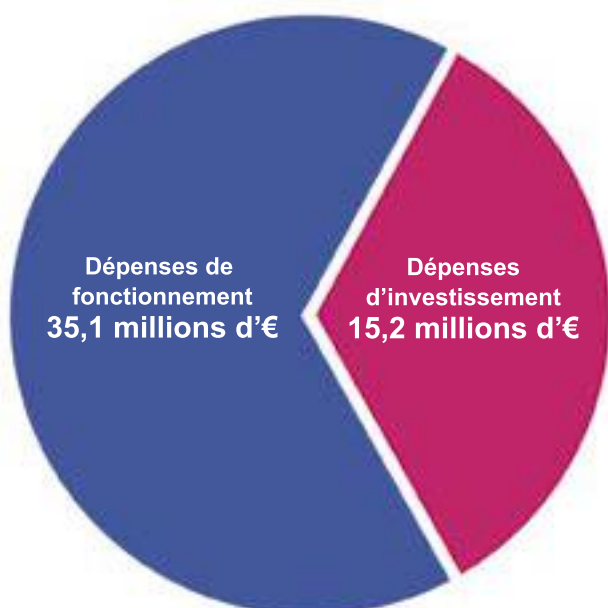
La ligne directrice de ce budget, élaboré sous l'impulsion de Jean-Philippe MALAYEUDE, Maire-adjoint délégué aux Finances, reste plus que jamais la rationalisation des dépenses tout en maintenant la qualité du service rendu aux Nocéens.

Les points clefs du budget 2021 sont les suivants :

- Pas d'augmentation de la pression fiscale : 15^{ème} année consécutive sans augmentation des impôts. En 2020, avec un taux de 18,29 %, Neuilly-Plaisance se trouvait au 11^{ème} rang départemental pour la taxe foncière sur les propriétés bâties et au 21^{ème} rang sur les 40 villes du département pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties (taux de 37,14 %).
- Stabilité des dépenses malgré les dépenses exceptionnelles liées à la Covid,
- Investissements importants sur des projets structurants,
- Bonne santé financière de la ville attestée par la comparaison des indicateurs financiers avec les villes de taille similaire.

Montant du budget de la ville

Budget 2021 : 50,3 millions d'euros



Dépenses de fonctionnement

Ces dépenses sont constituées par les dépenses courantes (achats de biens et services, fluides, ...) d'une part et par la masse salariale d'autre part.

Les dépenses de fonctionnement représentent 69,8% du budget global de la Ville.

À l'intérieur des dépenses de fonctionnement, les dépenses courantes s'élèvent à près de 7 millions d'euros. Grâce à l'investissement des élus dans l'élaboration du budget et aux efforts de gestion quotidiens des services, malgré la mise en place de protocoles sanitaires induisant notamment une hausse importante des dépenses en matière de nettoyage des locaux, d'achats de masques, etc... les dépenses courantes ne connaissent qu'une faible augmentation de 1.17 % par rapport à 2020.

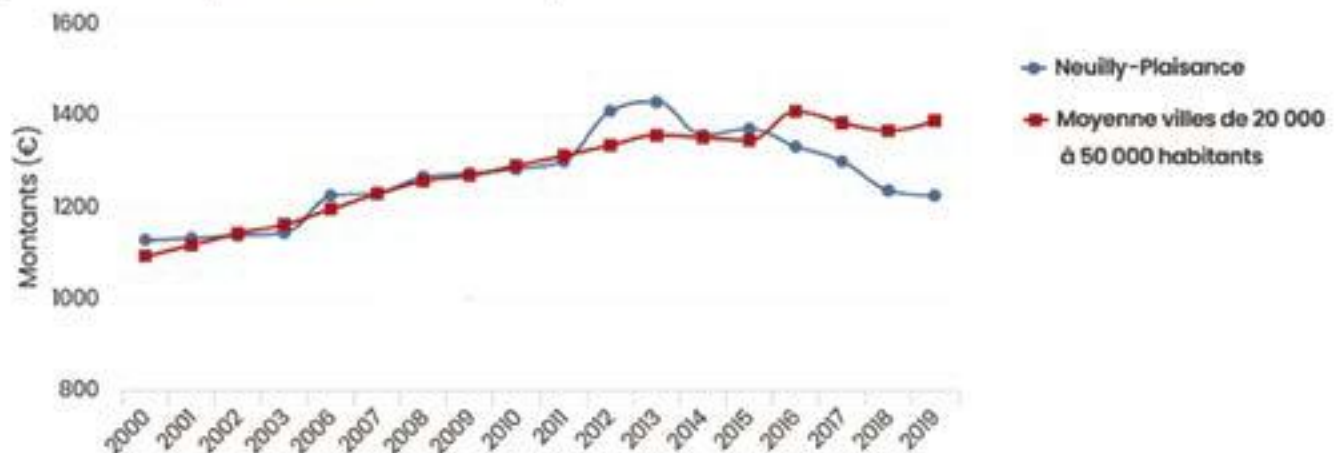
Les subventions aux associations et établissements d'utilité publique font, elles aussi, partie des dépenses de fonctionnement. Le montant de ces subventions s'établit à près de 900 000 euros.

Pour leur part, les dépenses de personnel sont contenues depuis plusieurs années grâce à une politique de mutualisation (avec par exemple la fusion du CME et de la MCJ en un seul service) et de rationalisation des effectifs avec toujours le souci d'une qualité constante du service pour les Nocéens. Avec 18 millions d'euros, elles affichent cette année une baisse de 0,34 % par rapport à l'an passé. Cette singularité est à souligner car il est couramment admis dans les collectivités que l'augmentation naturelle et incompressible de la masse salariale est de l'ordre de 1,5 % à 2 %.

De manière générale, le schéma ci-dessous réalisé d'après les chiffres du Ministère des Finances atteste de la maîtrise des dépenses de fonctionnement de la Ville. **Les charges par habitant à Neuilly-Plaisance sont de 164 euros inférieures à celles des autres communes de notre strate démographique (1 389 euros) et se rapprochent de la moyenne nationale toutes tailles confondues (1 138 euros).**

Charges de fonctionnement par habitant de Neuilly-Plaisance

(Source : JDN d'après ministère de l'Economie)



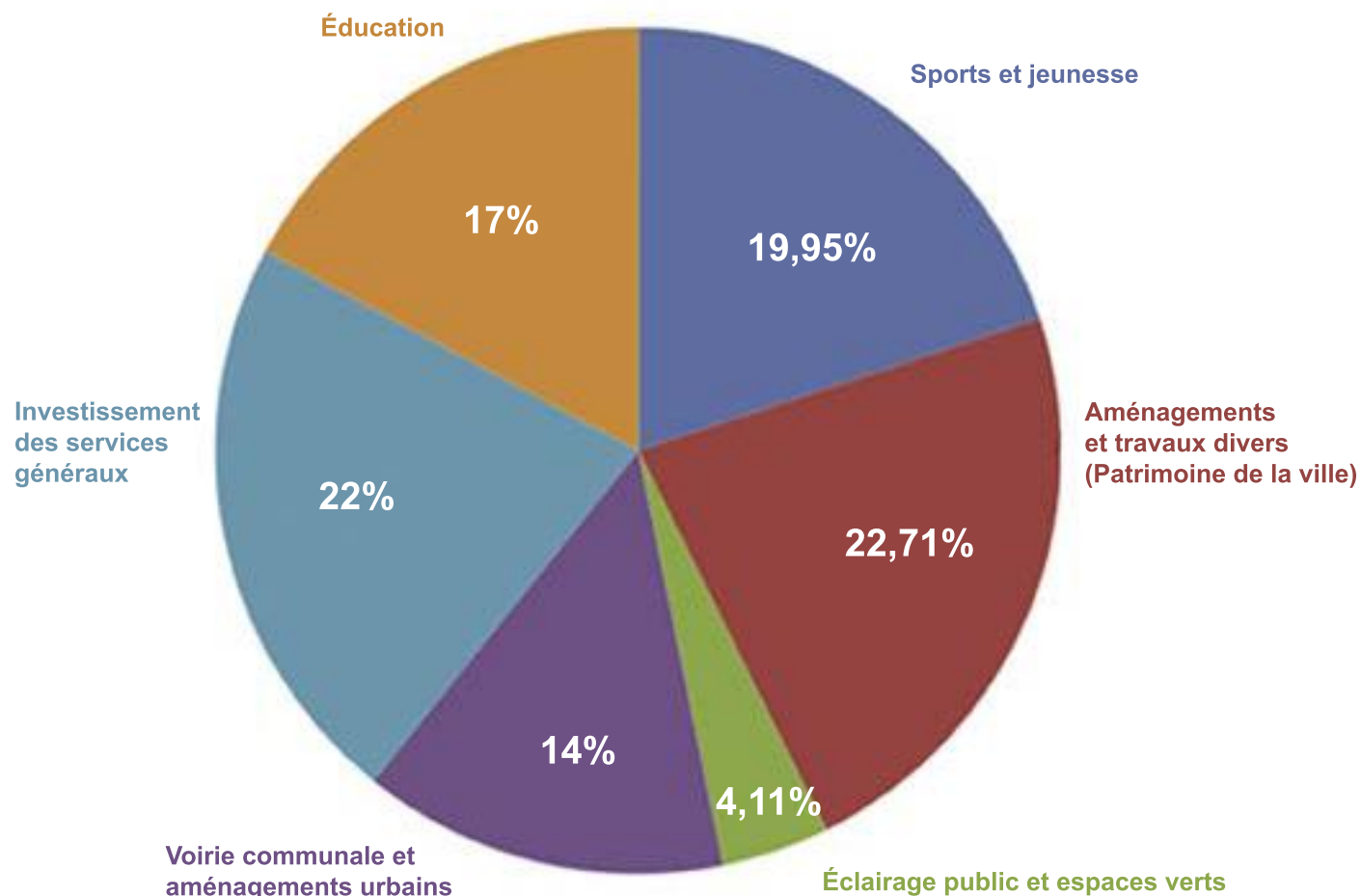
Les dépenses d'investissement

Elles sont constituées par les achats de matériel durable, les acquisitions immobilières, les rénovations de bâtiments, les travaux de voirie, les remboursements d'emprunts. Ces dépenses représentent 30 % du budget de la Ville.

En matière d'investissement, le budget 2021 s'inscrit dans une logique résolument volontariste autour de projets structurants de rénovation énergétique des équipements publics, action indispensable à la qualité du cadre de vie de notre Ville.

Ce budget est en progression de 17 %, soit quasiment deux millions d'euros supplémentaires par rapport à 2020.

Dans les dépenses d'investissement, près de 7,4 millions d'euros seront consacrés à celles d'équipement avec notamment plus de 1,6 million pour les aménagements de bâtiments et travaux et près de 1,5 million d'euros pour le sport et la jeunesse.



Les projets les plus importants prévus cette année en investissement sont :

- La rénovation énergétique et la modernisation de l'école des Cahouettes (569 000 €) et de l'hôtel de ville (327 000 € en 2021 pour un budget global de 1 772 818 €), le lancement d'études pour la rénovation de la MCJ et de la Halte jeux des Renouillères (41 000 € en 2021 pour un budget global de 802 000 €), les études et le renouvellement progressif du chauffage de certains groupes scolaires,
- La modernisation des équipements sportifs avec la création d'un nouveau terrain de football synthétique au stade (1 060 800 €) et le lancement des études pour la rénovation de la piscine (150 000 € en 2021 pour un budget global de 5 994 800 €),
- L'aménagement de l'espace public et l'embellissement de la Ville par des opérations de rénovation de voirie, d'aménagements paysagers et d'enfouissement de réseaux (1 064 000 €),
- Des travaux de mise en accessibilité des bâtiments communaux,
- La poursuite de la dotation en outils numériques (167 000 €) des écoles et services municipaux,
- L'achat de véhicules et matériels électriques Chaque projet structurant fait l'objet de recherche systématique de financements extérieurs auprès des partenaires institutionnels.

Chaque projet structurant fait l'objet de recherche systématique de financements extérieurs auprès des partenaires institutionnels.

La dette et la gestion financière de la ville

La Ville tend depuis plusieurs années à réduire considérablement son endettement et s'inscrit dans une gestion saine de la dette en soldant au fur et à mesure les emprunts souscrits.

Au 1^{er} janvier 2020, la dette est de 645 euros par habitant, très loin de la moyenne nationale qui est de 1 025 euros/habitant pour les villes de 20 à 50 000 habitants. Le remboursement de cette dette ne mobilise que 66 euros par an et par habitant alors que la moyenne nationale est de près du double soit 126 euros. Enfin, il convient de signaler l'encours de la dette qui est en baisse quasi constante depuis 10 ans ainsi que les excellents ratios de désendettement et de capacité d'autofinancement par rapport aux communes de même taille que Neuilly-Plaisance.

Dette par habitant



FOCUS sur la TAXE D'HABITATION

Depuis 2020, 80 % des foyers bénéficient de la suppression de leur taxe d'habitation. À compter de 2021, pour les 20 % de foyers restants, une diminution progressive de la taxe d'habitation s'appliquera jusqu'à sa suppression définitive en 2023. À noter que cette suppression ne concerne que les résidences principales, la taxe d'habitation restera due pour les résidences secondaires.

FOCUS sur la COVID

Le coût de la crise de la Covid pour l'année 2020 s'établit pour Neuilly-Plaisance à 281 000 euros.

Le montant de cette somme s'élevait initialement à plus de 1 000 000 d'euros.

A elles seules, les pertes de recettes d'exploitation des services publics communaux (crèche, cinéma, centres de loisirs, séjours, ...) représentent plus de 600 000 euros.

Par ailleurs, les achats rendus nécessaires par la crise (produits d'entretien, masques, aménagement des bureaux et protection individuelle des agents, matériel informatique pour le télétravail) se chiffrent à près de 250 000 euros d'achats.

Cette somme d'1 000 000 € a été réduite à 281 000 euros en raison de la non réalisation de dépenses résultant d'annulations entraînées par la crise et à l'attribution d'aides exceptionnelles de l'Etat (767 000 euros).

À partir de cette année, les communes ne perçoivent plus la taxe d'habitation. En compensation, la part départementale de la taxe sur le foncier bâti leur est transférée. En conséquence, la part départementale et la part communale s'additionnent sur la feuille d'impôts, soit un taux équivalent à celui de l'année dernière.

Il est à noter que cette année encore, alors même que les collectivités territoriales ont largement supporté les coûts de la crise sanitaire, les dotations de l'Etat continuent de diminuer. Cette année c'est une baisse de 45 000 euros au titre de la dotation globale de fonctionnement. En 2011, son montant s'élevait à 4,62 millions d'euros pour 2,65 millions d'euros en 2020.

En 10 ans, le cumul des pertes de dotations atteint près de 11 millions d'euros !

Par ailleurs, on ne peut que déplorer que les communes dépendent de plus en plus pour leur budget des dotations de l'Etat en lieu et place des impôts directs versés par les contribuables au profit de la ville dans laquelle ils résident ou possèdent un bien.

RET[À NEUILLY-PLAISANCE]UR EN IMAGES



VISITE DES LOGEMENTS ET INFRASTRUCTURES (RÉSIDENCE SIMONE VEIL)
4 mars 2021



PRAIRIE DES PETITS PLANTEURS
31 mars 2021



BUS DE VACCINATION COVID-19
26 mars 2021



OUVERTURE DE LA NOUVELLE DÉCHÈTERIE
INTERCOMMUNALE DE NEUILLY-SUR MARNE
12 mars 2021



SORTIE DES SENIORS
23 mars 2021



NOUVEAUX PANNEAUX
D'AFFICHAGE ÉLECTRONIQUE
9 mars 2021



100 % PLAISIR
Tous les week-ends en Centre-Ville



ANNIVERSAIRE DES SENIORS CHEZ EUX
26 mars 2021



JOURNÉE EN HOMMAGE AUX VICTIMES DU TERRORISME
11 mars 2021



DÉCORATIONS DE PÂQUES DANS LA COUR DE LA MAIRIE
Avril 2021



Depuis les dernières annonces gouvernementales, les agents de la Ville sont plus que jamais mobilisés pour garantir des services publics de qualité.

Retour en images pour remercier tous les agents (services état civil, nettoyage, crèches et centres de loisirs, CCAS, centre municipal de santé, aide à domicile, police municipale....) grâce à qui le service public est maintenu.

État civil



Enfants de parents à profession prioritaire accueillis à la crèche du Centre



Enfants de parents à profession prioritaire accueillis à l'école Bel Air



Service nettoyage

SENIORS, FÊTEZ VOTRE ANNIVERSAIRE EN CHANSONS CHEZ VOUS !

C'est le cadeau qu'offrent depuis février la Ville et son Foyer de l'Amitié-l'Escapade aux seniors nocéens qui le souhaitent (*sur inscription*).

Impulsée par **Marie REFATTI-PONZIO**, Maire-adjointe déléguée aux Affaires Sociales, à la Solidarité, à la Petite Enfance et à la Santé, l'initiative voit des musiciens professionnels se déplacer chaque mois au domicile de Nocéens qui fêtent leur anniversaire le mois en cours.

L'objectif : permettre à nos seniors de rompre avec l'isolement en leur proposant un moment de convivialité en chansons.

Ainsi le 26 février et le 3 mars, **Martine LAMAURT**, Maire-adjointe déléguée aux Associations, au Logement, au CMASC et aux Seniors et **Marie REFATTI-PONZIO**, Maire-adjointe déléguée aux Affaires sociales, à la Solidarité, à la Petite enfance et à la Santé, accompagnées d'un duo de musiciens ont rendu visite à 14 seniors. (*voir liste ci-dessous*).

Un pur moment de bonheur que nous vous proposons de revivre à travers ces photos.

Joyeux anniversaire à Maryse MARTIN, Claudette MERLE, Isabelle QUARTERON, Jacqueline GARCIA, Françoise FINETTI, Élianne MACKOWIAK, Sylvie BIZEUL, Reine LEROY, Christiane THIOUX, Madeleine TASSIN et Fernande POIRIER, Charlotte BRUMENT, Marie-Claire DE CARVALHO et Michel MARTIN. Les seniors désireux de bénéficier de ce dispositif peuvent contacter le Foyer de l'Amitié-l'Escapade au 01 43 00 67 28.



Reine LEROY



Fernande POIRIER



Elianne MACKOWIAK



Isabelle QUARTERON



Françoise FINETTI

LES ANNIVERSAIRES
DU MOIS DE FÉVRIER



Jacqueline GARCIA



Madeleine TASSIN



Maryse MARTIN

**LES ANNIVERSAIRES
DU MOIS DE FÉVRIER**



Claudette MERLE



Sylvie BIZEUL



Christiane THIOUX



Charlotte BRUMENT

**LES ANNIVERSAIRES
DU MOIS DE MARS**



Marie-Claire DE CARVALHO



Michel MARTIN

DES SORTIES PROPOSÉES AUX PLUS DE 75 ANS POUR ROMPRE L'ISOLEMENT

Depuis le 25 janvier, des sorties gratuites sont organisées en minibus en direction des espaces verts environnants (parc des Coteaux d'Avron, Parc de la Haute Île, Parc Floral de Vincennes). Ces sorties ont lieu deux fois par semaine entre 14h et 16h30 environ et ce, dans la limite des places disponibles. En fonction de la demande, de nouveaux créneaux seront proposés.



© Photos C.Kourbatoff

Le but : briser l'isolement lié à la pandémie de la Covid-19.

Une initiative du Foyer de l'Amitié-L'Escapade soutenue par la municipalité, **Martine LAMAURT**, Maire-adjointe déléguée aux Associations, aux Affaires Générales, au Logement, au CMASC et aux Seniors.

Ces sorties s'effectuent dans le strict respect des protocoles sanitaires : 4 personnes par navette maximum, du gel hydroalcoolique à disposition, masques obligatoires, désinfection du véhicule avant et après chaque promenade. Elles sont accessibles sans test Covid mais dans l'intérêt de tous, il est

préférable de pouvoir en présenter un (test PCR ou antigénique récent).

Si vous êtes intéressé(e) par cette sortie, veuillez contacter le Foyer de l'Amitié-L'Escapade par téléphone (01 43 00 67 28) ou par mail : foyerdelamitie@mairie-neuillyplaisance.com

La vaccination contre le virus de la Covid-19 est au centre de la stratégie de la sortie de la crise sanitaire qui dure depuis plus d'un an désormais.

La Ville de Neuilly-Plaisance, l'équipe municipale et notamment **Madame Marie REFATTI-PONZIO**, Maire-adjointe déléguée aux Affaires Sociales, à la Solidarité, à la Petite Enfance et à la Santé, ont joint leurs efforts dès janvier dernier avec la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) Marne-Plaisance, présidée par le **docteur Amina FOUZAI**, pour aider à l'ouverture du centre de vaccination Marne-Plaisance. Du matériel médical a été acheté pour doter le centre et lui permettre de fonctionner. Pour aller plus loin, la municipalité a également mis du personnel à disposition.

Les agents municipaux, aidés par les bénévoles de la ville, ont appelé tous les seniors pour leur prendre un rendez-

vous au centre de vaccination. Un service de navettes gratuit, pour se rendre et revenir du centre, a également été mis en place pour favoriser l'accès à la vaccination pour tous, notamment aux plus fragiles et isolés.

Pour quels résultats ? À ce jour, 1 415 Nocéens ont été vaccinés et parmi eux 442 ont bénéficié du service de navettes.

À cela s'ajoute la venue du bus départemental de vaccination, qui s'est établi le 26 mars dernier dans le Square de la salle des fêtes, permettant 48 vaccinations supplémentaires.

La Ville, les agents et les élus, continueront d'agir pour que les Nocéens puissent se faire vacciner facilement et retrouver ainsi, enfin, une vie plus paisible.



JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES



Le 8 mars dernier pour la “*Journée Internationale des Droits des Femmes*”, Denise Serpil YILMAZ, conseillère municipale chargée des Droits des Femmes, en partenariat avec 13 commerçants de la Ville a imaginé un parcours quiz pour tester les connaissances des Nocéens sur le sujet.

Des portraits de personnalités qui ont œuvré pour les droits des femmes, ont été affichés chez les commerçants partenaires, avec comme but pour les participants de les reconnaître et les nommer sur leurs bulletins. L'opération a connu un franc succès. Un cadeau a été offert à tous les participants. Les 5 bulletins tirés au sort avec les bonnes réponses ont remporté les gros lots. Merci aux commerçants participants :

- Aux Artisans du goût (51 av. Maréchal Foch)
- Léonidas (47 av. Maréchal Foch)
- La Crêperie (40 av. Maréchal Foch)

- Le Grand Bazar (39 av. Maréchal Foch)
- Ma Cabane dans les Étoiles (37 av. Maréchal Foch)
- La Vie Bio (33 av. Maréchal Foch)
- Coiffure Roselyne (31 av. Maréchal Foch)
- Franck Provost (29 av. Maréchal Foch)
- La Mandarine (29 av. Maréchal Foch)
- Cavavin (22 rue du Général de Gaulle)
- Flor Décors (18 rue du Général de Gaulle)
- La Folie en Tête (18 rue Paul Vaillant Couturier)
- Seven Coiffure (29 av. Georges Clemenceau)



SPORTIFS À L'HONNEUR

Depuis plus d'un an, rester performant est un défi quotidien pour les sportifs. Qu'ils soient débutants ou confirmés, la Ville vous propose plusieurs portraits de sportifs qui gardent le cap. Bravo à ces compétiteurs qui font honneur à Neuilly-Plaisance et participent à véhiculer les valeurs du sport.

DES JEUNES TRÈS PROMETTEURS CÔTÉ TATAMIS

● Manon CLAVIER-PUNGEOT

Passionnée par sa discipline, Manon est inscrite au Neuilly-Plaisance Karaté Club (NPKC) depuis 2017. Son assiduité et sa détermination lui permettent de progresser rapidement auprès d'un entourage bienveillant constitué du trio parents-élève-professeurs. À seulement 10 ans, Manon a prouvé son implication quotidienne même en période de confinement. En quatre années de pratique, elle a obtenu plusieurs podiums, titres mais également plusieurs qualifications à la Coupe de France combat. De plus, lors de la coupe internationale Bonzai Cup à Berlin de 2019, Manon termine à la 9^{ème} place sur plus de 100 compétitrices dans sa catégorie.

- 5^{ème} au E-tournoi international Combats (mars 2021)
- 9^{ème} à la Coupe internationale Combats (octobre 2020)
- Médaille de Bronze à la Coupe départementale combats élite du 93 (février 2020)
- Médaille d'Or à la Coupe du 93 honneur (février 2020)
- Médaille d'Argent au Challenge Île-de-France (2019)



Manon CLAVIER-PUNGEOT



Anis BEHLOULI
Confiné ne rime pas avec arrêt du karaté !

● Anis BEHLOULI

Anis est un jeune karatéka nocéen de 10 ans, inscrit au Neuilly-Plaisance Karaté Club depuis 2018. En seulement trois saisons sportives au sein du NPKC, il réussit à s'installer parmi les meilleurs combattants du département. Travailleur acharné, dévoué et à la recherche de la perfection, il s'investit à 100% durant les entraînements et lors des compétitions. Anis possède un palmarès fourni avec plusieurs titres et podiums départementaux et régionaux. Un sportif prometteur qui, comme le dit la devise du NPKC, "donnera toujours le meilleur pour ne pas avoir de regrets !".

- Médaille de Bronze à la Coupe départementale combats élite du 93 (février 2020)
- Médaille d'Or à la Coupe du 93 honneur (février 2020)
- Médaille d'Or lors de l'Open de Paris jeunes, en Combats (janvier 2020)
- Médaille d'Argent lors de la Coupe des Clubs de Rungis (octobre 2020)
- 5^{ème} lors des e-tournois internationaux Combats (janvier 2021 & mars 2021)
- Participation à la Coupe internationale de Berlin Combats (octobre 2020)

✓ UNE JUDOKATE CONFIRMÉE QUI FAIT LA FIERTÉ DE LA VILLE

● Gévrise EMANE

La jeune fille grandit à Neuilly-Plaisance où elle commence le judo à 13 ans. Jacky BICHEUX, professeur d'EPS au collège Jean-Moulin l'entraîne durant 10 ans au sein du club de la ville. Elle progresse rapidement dans des compétitions de niveau junior puis intègre l'INSEP en 2000 après un podium aux championnats de France juniors. En janvier 2017, le dojo du stade de Neuilly-Plaisance est baptisé en son nom. Elle est aujourd'hui membre du comité directeur de la Fédération Française de Judo, jujitsu, kendo et disciplines associées, (vice-présidente Relations internationales et Paris 2024) et membre du bureau de Neuilly-Plaisance Judo.

- Médaillée de Bronze aux Jeux Olympiques de Londres en 2012
- 3 fois championne du Monde en 2007, 2011 et 2015
- 5 fois championne d'Europe : 2006, 2007, 2011, 2012 et 2016



Gévrise EMANE

DEUX SPRINTEURS EN PRÉPARATION POUR LES JO

● Jessie SAINT-MARC

L'athlète a grandi dans le Jura et a développé comme spécialités les 60 m, 100 m et 4x100 m.

Après avoir brillé en cadets et juniors lors de 3 championnats de France, elle s'absente pendant cinq ans suite à une rupture du tendon d'Achille en 2011. Depuis 2020, la sprinteuse est de retour sur les pistes. Désormais licenciée à Neuilly-Plaisance, elle retrouve, à 29 ans, des sensations et de l'ambition. Elle intègre l'équipe de France de relais dans le cadre de la préparation des prochains Jeux Olympiques et Paralympiques 2024.

- Médaille de Bronze aux 100 m aux Championnats de France Elite en 2020 en 11'46
- 4 x 100 m Championnats de France en 2015
- 3 titres de Championne de France chez les cadets et juniors



Dylan RIGOT

● Dylan RIGOT

Cet athlète de 31 ans dispose d'un sacré palmarès avec pour point culminant une médaille aux Championnats de France Elite en 2020 avant d'intégrer le collectif du relais 4 x 100 m. Sa spécialité est le sprint, sur les distances 60 et 100 mètres. Il grandit en Guadeloupe avant d'évoluer au sein du club historique de Neuilly-Plaisance. Il assume sa vie professionnelle et celle d'athlète avec brio. Ce fan de Whitney Houston et amateur de break dance et Hip Hop a intégré l'équipe de France dans le cadre des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024.

- Seconde place au Meeting Metz Athletor en février 2021
- Médaille de Bronze aux Championnats de France Elite 100 m en 10,30 en 2020



Jessie SAINT-MARC

LA BIBLIOTHÈQUE SE DONNE UN COUP DE JEUNE

Depuis le début de la crise sanitaire, **Serge VALLÉE**, Maire-adjoint à la Culture, à l'Emploi et à la Jeunesse et **Catherine HENNECHART**, conseillère municipale chargée de la Culture et l'équipe de la bibliothèque se démènent pour maintenir le lien avec les Nocéens. Dès que cela a été possible, en mai 2020, un système de drive a été mis en place alors que le public scolaire était accueilli.

En décembre dernier, elle a pu rouvrir ses portes avec une jauge et des mesures sanitaires strictes. Ces mois de fermeture au public ont été l'occasion pour l'équipe de la bibliothèque municipale Guy de Maupassant de mener à bien 4 opérations.

✓ LE PREMIER CHANTIER EST CELUI DU NUMÉRIQUE

Après avoir mis en place l'espace public numérique (EPN), le parc informatique constitué de 8 postes a été renouvelé. Toujours sur le plan numérique retrouvez en page 30 toutes les informations portant sur la plateforme de ressources numériques toutapprendre.com accessible gratuitement pour les adhérents de la bibliothèque.

L'EPN : L'espace public numérique a pour objectif d'accompagner, initier, aider chacun à maîtriser les outils et services accessibles par Internet et plus largement par les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC).

✓ DEUXIÈME CHANTIER, L'AMÉNAGEMENT D'UN ESPACE ADO

La mezzanine est maintenant aménagée avec un mobilier coloré, plus convivial, qui accueillera confortablement les jeunes. Dans cet espace, une sélection de mangas et de livres leur est à présent dédié.

✓ LE TROISIÈME EST LE RÉCOLEMENT

Ce travail d'inventaire consiste d'abord en l'élimination des titres non utilisés depuis plusieurs années dont une partie a été donnée aux Nocéens sur le marché le dimanche matin. Puis, une mise à jour des œuvres à disposition est réalisée. 45 000 documents ont été récolés et plus de 35 000 livres ont été conservés.

✓ QUATRIÈME DISPOSITIF EN RÉFLEXION : CRÉATION D'UN ESPACE DE TRAVAIL DÉDIÉ AUX ÉTUDIANTS

Ces derniers seraient accueillis sur la mezzanine disposant d'une connexion wifi sur les créneaux peu fréquentés et dans le respect des mesures sanitaires. Les étudiants devront se munir de leur matériel informatique après avoir réservé un créneau sur le site de la ville.



L'espace Ados aménagé sur la mezzanine de la Bibliothèque

DU LUDIQUE DANS NOS ÉCOLES



A l'école Bel Air, un jeu pédagogique composé de chiffres et de lettres pour apprendre en s'amusant



À l'école Victor Hugo, les enfants ont accueilli une chenille et une marelle colorés pour agrémenter les récréations



Il y a du nouveau dans les écoles maternelles Bel-Air et Victor Hugo, depuis les vacances scolaires de février !

Des jeux ludiques en sol souple ont été installés. Ce matériau durable est composé à partir d'éléments recyclés. Il est idéal pour les enfants. Moins coûteux et moins hauts, ils n'en sont pas moins divertissants et font le bonheur des enfants. La capacité amortissante de ces jeux garantit des séances en toute sécurité.

CODPARIS

Coralie DELACHE est jeune, nocéenne, créative et douée. Forte de ses talents, profitant des instants de pause imposés par les confinements successifs, elle a décidé de monter sa marque de vêtements, **CODPARIS**.

À l'aide de tissus produits à Paris, elle a confectionné une première collection design, osée et colorée, et des masques de protection contre la Covid-19.

Chaque vêtement s'inscrit dans un look, qu'il faut acheter en totalité. Un parti pris assumé, et qui définit la marque.



Retrouvez toutes les pièces et les informations sur la boutique en ligne www.codparis.fr



SYNDIC DE COPROPRIÉTÉ : UNE NOUVELLE PRESTATION DE SERVICE

**Jérémie SCÉMAMA, nocéen depuis toujours,
a ouvert son cabinet de syndic.**



Le jeune homme de 35 ans souhaite participer à sa manière au bien-être de Neuilly-Plaisance. Pour cela, il propose une prestation de service axée sur la valorisation du patrimoine, la proximité et la disponibilité auprès des copropriétaires.

En effet au cours de ses nombreux échanges avec les copropriétaires, ces derniers lui ont fait part de leur volonté de travailler auprès d'un cabinet local afin de disposer d'une alternative aux cabinets nationaux.

Fort de ce constat, Jérémie a décidé de créer le cabinet de copropriété Bobay Gestion Immobilière, "*Le syndic qui se soucie de votre patrimoine*", en offrant la proximité d'un service de qualité souhaité par les clients grâce à une gestion transparente, rigoureuse et dynamique.

Diplômé d'un master 2 Administration de Biens et riche de plus de 10 ans d'expérience dans des cabinets de copropriété importants, notamment au poste de Directeur de Copropriété, **Jérémie SCÉMAMA** souhaite désormais mettre à profit son expertise dans la gestion et la valorisation des copropriétés de Neuilly-Plaisance.

Cette nouvelle offre a été conçue en prenant en compte les besoins des copropriétaires et sera axée sur une communication réactive et permettant un suivi en temps réel de toutes les demandes par l'ensemble des coproprié-

taires via la mise en place d'un espace client (extranet) et d'une application mobile dédiée.

Ces nouveaux outils seront complémentaires aux outils traditionnels permettant à tout un chacun de trouver le moyen de communication avec son syndic qui lui correspond.

La conjoncture actuelle est venue changer certaines de nos habitudes, cette proposition de service répondra aux besoins actuels des copropriétaires de disposer d'un cabinet qui sait s'adapter et ne cessera de mettre au cœur de ses préoccupations, la valorisation de leur patrimoine.



Contact :

j.scemama@bobaygestionimmo.fr
01 85 10 53 13/07 50 14 85 45
bobaygestionimmo.fr

3 QUESTIONS À

BRIGITTE DECOBECQ, ARTISTE PEINTRE NOCÉENNE

Installée à Neuilly-Plaisance il y a 3 ans, **Brigitte DECOBECQ** trouve notamment l'inspiration au parc des Coteaux d'Avron. Elle a grandement apprécié l'accueil des habitants lors de ses expositions dans le cadre de l'opération 100 % plaisir avenue du Maréchal Foch. Par ailleurs, plusieurs commerçants ont invité l'artiste à exposer ses œuvres ces derniers mois.

Quel est votre parcours en tant qu'artiste ?

Depuis toujours, je suis passionnée par la couleur : crayons de couleurs, craies, encres. Puis, au fur et à mesure, mon intérêt s'est tourné vers le travail de différentes matières : céramique, émail, métal repoussé, linogravure, tissage... J'ai poursuivi avec l'encre de Chine, le Lavis. Mais la couleur me manquait alors j'ai utilisé les encres de couleur, les pastels gras.

Aujourd'hui, je crée des tableaux en utilisant différentes techniques de peinture sur verre que j'ai affinées au fil du temps. J'ai alors redécouvert une technique ancienne qui a été souvent nommée "fixé

sous verre" ou peinture sur verre inversé.

Parlez-nous de votre démarche artistique et de la technique du fixé sous verre ?

C'est la lumière qui donne vie aux formes et aux volumes. La lumière et le verre forment un mariage d'émotions vives.

La peinture sur verre inversé - ou peinture sous verre - est une technique artistique qui s'exécute directement sur une feuille de verre. Ainsi le verre sert à la fois de support et de vernis protecteur.

J'imagine dès le départ la version définitive de l'image à réaliser. La peinture sur verre a pour avantage d'offrir une bonne protection

à la peinture mais elle demande une grande maîtrise technique car la couche peinte en premier sera la première couche visible.

Le verre protège la peinture et lui donne son aspect lisse et brillant caractéristique.

De quelles façons les Nocéens peuvent découvrir vos œuvres ?

Mon atelier est accessible sur rendez-vous dans le respect des mesures sanitaires.

Je propose des tableaux de dimensions, de couleurs et d'univers différents.

Par ailleurs, plusieurs tableaux sont actuellement exposés chez Sovann Paris, salon de coiffure, place Jean Mermoz.



Contact de l'artiste : 07 50 27 08 46 ou decobrigitte@orange.fr

UN MAGICIEN DANS LA VILLE

Le talent est un don qui se manifeste tôt. **Johannes MAUDUIT** en est la parfaite illustration. Son univers de prédilection : la magie. À seulement 16 ans, le jeune Nocéen excelle dans la manipulation de cartes. Entre scène, télévision, close-up et festival, il présente ses tours à des publics conquis.



Johannes MAUDUIT (à droite)

Une simple visite dans une boutique de magie et l'achat d'un jeu de cartes font naître chez **Johannes MAUDUIT**, il y a 5 ans, le goût de la magie, celui de mêler la réalité à l'illusion.

D'abord intrigué, il sillonne les magasins spécialisés, visionne les spectacles à la télévision et sur Youtube. Très vite l'intérêt se mue en véritable engouement. Le fondateur d'une association, **Francesco PALMIERI**, lui apprend tous les rouages de la scène. En 2019, son stage avec un champion de France, **Adrien QUILLIEN**, est une expérience particulièrement formatrice.



Du haut de son jeune âge, il peut se targuer d'avoir déjà participé à 5 concours dédiés et d'avoir été mis en lumière sur le petit écran dans l'émission Les Petits Magiciens sur France 4. Sa visibilité, Johannes se la crée également sur la toile. Très actif sur les réseaux sociaux, il est présent sur Tik Tok avec pas moins de 155 000 abonnés et en comptabilise 14 000 sur son Instagram.

Rompant à la scène, il se produit aussi en close-up (magie de proximité), pour divers événements : mariage, soirée, anniversaire pour enfants, ...

L'avenir, c'est avec optimisme qu'il l'envisage et veut faire de sa passion son métier. Les Nocéens sont invités à découvrir ce jeune prodige !

Contact :

Instagram @redcards_

LIONS CLUB

Le Lions Club, sous la présidence de **David POWLES**, a une nouvelle fois montré son engagement et sa générosité auprès de la Ville et des habitants.

L'association, en lien avec **Madame Martine LAMAURT**, Maire-adjointe déléguée aux Associations, aux Affaires Générales, au Logement, au CMASC et aux Seniors, a offert 460 gilets de sécurité pour les élèves de primaire et 15 visières de protection face à la Covid-19 pour les agents municipaux en première ligne.

Une aide précieuse pour préserver nos enfants et nos agents engagés dans la protection des habitants.

Le partenariat qui lie la Ville et le Lions Club est très important, notamment en ce temps de crise sanitaire, qui appelle plus que jamais à la solidarité et à l'entraide.



L'AMAP

Depuis 2012, une Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne (AMAP) est ouverte à Neuilly-Plaisance, grâce au travail actif et militant de sa présidente **Emmanuelle VIRIOT** et des 60 familles bénévoles et "consommacteurs" qui l'accompagnent.



Tous les jeudis, à la Maison des Associations, une distribution de légumes bio, locaux et de saison est effectuée par et pour les membres de l'AMAP, ainsi que les étudiants en difficulté. Une habitude prise par les Amapiens depuis leurs débuts et qui se renforce lors de cette crise sanitaire.

Emmanuel CRUCIFIX, le maraîcher

de l'Oise qui distribue ses produits à l'AMAP depuis 9 ans, a apporté cet hiver carottes, poireaux, pommes de terre, et courges. Depuis avril, il passe progressivement aux légumes de printemps puis d'été, avec asperges, salades, courgettes, poivrons et tomates...

Michèle COSTENOBLE, membre du Bureau de l'AMAP, rappelle les valeurs de l'association : préservation

de l'agriculture, convivialité, solidarité et éducation aux produits de qualité et au bien manger.

Des considérations de plus en plus en phase avec les aspirations des Nocéens depuis la crise de la Covid-19. Si vous souhaitez rejoindre l'AMAP, n'hésitez pas à envoyer un mail à sa présidente en écrivant à amap.neuillyplaisance@gmail.com



1 200 EUROS OFFERTS PAR LES AGENCES MORENO À LA MAISON D'ACCUEIL SPÉCIALISÉE (MAS) DE NEUILLY-PLAISANCE

Un geste d'une grande générosité ! En décembre dernier, un chèque de 1 200 euros a en effet été remis par **Alain MORENO**, gérant des deux agences immobilières qui portent son nom dans la commune, à la fondation "Les Amis de l'Atelier" au profit de la MAS de Neuilly-Plaisance.

Un don qui contribuera à l'achat de matériel sportif dédié aux personnes en situation de handicap.

Une générosité rendue possible également grâce à la mobilisation d'une soixantaine de clients des agences Moreno qui ont accepté le principe de poser sur la façade de leur habitation un panneau célébrant les 20 ans des agences MORENO 2000.

Pour chaque panneau posé, un don de 20 euros a été opéré au profit de la Maison d'Accueil Spécialisée (MAS) de Neuilly-Plaisance.

La Maison d'Accueil Spécialisée accueille et accompagne des hommes et des femmes en situation de polyhandicap, de déficience intellectuelle, avec ou sans troubles du comportement associés.



Equipe de l'agence MORENO et Madame Katia PONCHARD, Conseillère municipale chargée du Handicap

DERNIÈRE MINUTE : COLLECTE DU SANG

Chaque année des millions de malades sont soignés grâce aux dons de sang. En période de crise sanitaire, les dons de sang sont d'autant plus nécessaires que les stocks sont faibles. Ce mercredi 14 avril de 10h30 à 15h30, l'Etablissement Français du sang organisait une collecte à Neuilly-Plaisance. Les Nocéens ont répondu favorablement à cet appel solidaire. Tous les créneaux ont été réservés en quelques jours ! Bravo à eux.



LES ENFANTS NOCÉENS TOUJOURS À LA FÊTE !



Toujours aussi dynamiques, les animateurs de la Maison de Culture et de la Jeunesse (MCJ) et des centres de loisirs ont à nouveau proposé de nombreuses activités aux enfants nocéens ces dernières semaines.

Le 6 mars dernier, ce sont 14 enfants de CM2 de la Maison de la Culture et de la Jeunesse (MCJ) qui se sont lancés dans une randonnée en forêt de Fontainebleau. Une sortie mensuelle chapeautée par le service Enfance/Jeunesse de la Ville et qui a

pour but de promouvoir le projet “Bien manger, Bien bouger”, en mettant l’accent sur deux axes : l’estime et le dépassement de soi.

Nos jeunes randonneurs ont parcouru un chemin de 8 km réputé pour son dénivelé important et ses “pignons”

(bosses). Les enfants ont fait preuve de solidarité dans l’effort mais aussi découvert les bienfaits de la nature. Le tout avec persévérance et enthousiasme.

LES CONTES À L'HONNEUR AU CENTRE DE LOISIRS DES RENOUILLÈRES

De l’enthousiasme, il y en avait à n’en pas douter chez les enfants de l’accueil de loisirs élémentaire des Renouillères lors des vacances de février.

Les enfants du centre de loisirs ont eu l’occasion de se familiariser avec les contes dans lesquels l’imaginaire avait une place centrale.

C’est donc autour de l’imaginaire que le centre de loisirs a établi son programme d’activités.

Les activités proposées ont aussi favorisé le développement de nombreuses compétences chez les enfants : motricité fine, dextérité, créativité par la création de marionnettes, de costumes ou de décors.

D’autres ateliers ont été proposés : l’expression, la confiance en soi, la réflexion ou la concentration au travers d’ateliers d’écriture, d’une mise en scène ou de représentations théâtrales. Enfin, *Barbe rousse*, *Le Chat Botté*, *Alice au Pays des Merveilles* ou encore *le Petit Chaperon Rouge* ont été mis à l’honneur à l’occasion de nombreuses animations (chasse aux trésors, etc.) proposées par l’équipe d’animation, à la grande joie de nos enfants !



LE POTAGER DU PARC DES COTEAUX D'AVRON, PLUS BEAU JARDIN PARTAGÉ DE FRANCE



M. BONNIN, passionné d'horticulture

Les allées rectilignes
parfaitement entretenues par
les bénévoles du jardin

“C’est un jardin extraordinaire” chantait naguère Charles TRENET. Le titre de cette célèbre chanson convient à merveille pour décrire le potager à partager implanté depuis 2014 sur la prairie du Parc des Coteaux d’Avron.

Avec ses allées impeccables, ses fleurs, fruits et légumes superbes aux couleurs chatoyantes, ce potager de 750 m² entretenu par **M. BONNIN**, ancien horticulteur, et sa dynamique équipe de 12 jardiniers bénévoles, est un véritable ravissement pour les yeux.

Cette magnifique réalisation vient d’être distinguée au niveau national en remportant rien moins que le Concours National des Jardins Potagers (catégorie jardins potagers de bénévoles) organisé par la Société Nationale d’Horticulture de France et la Fédération Nationale des Jardins Familiaux et Collectifs. Après un prix spécial en 2017, c’est donc à une 1^{ère} place amplement méritée que ce jardin se classe cette année.

Le jury a été particulièrement sensible

à “la géométrie du site”, “au mélange des fleurs et des légumes des plus esthétiques” ainsi “qu’aux espèces et variétés singulières qui y sont plantées parmi lesquelles l’amarante tête d’éléphant, le persil japonais, la verveine de Buenos Aires, l’épinard-fraise, la poire de terre, la menthe fraise ou encore l’herbe à caramel...”. Par ailleurs, les personnalités qualifiées composant le jury ont relevé que dans le respect de l’environnement, la lutte contre les insectes prédateurs et les maladies est notamment réalisée par plantation d’absinthe, de rue des jardins, de tanaïs et pulvérisation de purin d’ortie et de consoude.

Tout au long de l’année, M. BONNIN et ses bénévoles se rendent en moyenne 3 fois par semaine au potager pour l’entretenir avec le soutien de la ville. Félicitations et bravo à eux !



Magnifique composition de fleurs,
fruits et légumes produits au jardin

357 500 € INVESTIS POUR LE CADRE DE VIE

Bonhomme - traverse
maternelle Foch

357 500 €, c'est le montant des travaux réalisés par la Ville ces dernières semaines pour l'amélioration du cadre de vie des Nocéens.

Au niveau de la voirie, des réfections d'enrobés sur les trottoirs et chaussées ont été réalisées avenue du Maréchal Joffre. D'autres sont en cours avenue Carnot et rue Faidherbe.



Réfection de l'enrobé
de l'avenue Joffre

En matière d'éclairage public, des lanternes ont été remplacées via des LEDs dans le cadre des économies énergétiques en divers points de la commune pour un coût de 104 000 €.

Enfin pour la sécurité des enfants, des silhouettes en résine ont été installées à l'attention des automobilistes aux abords des écoles Paul Letombe, Foch, Victor Hugo et des Cahouettes.

Des panneaux lumineux équipés de LEDs ont également été posés ou remplacés à proximité des écoles du Bel Air et du Centre.

Pour ce qui est des espaces verts, les habitués de la voie Lamarque dans sa partie comprise entre la rue Faidherbe et la gare RER auront remarqué de nouveaux aménagements. En particulier, un paillage en schiste a remplacé



Parterres avec paillage
en schiste sur la Voie Lamarque

le paillage végétal dans plusieurs massifs. Celui-ci présente l'avantage de limiter le développement de mauvaises herbes et de réduire l'arrosage des massifs.



J'ai entendu dire que la Ville était victime de vol de plantes et d'arbustes dans ses parterres. Cela est-il vrai ?

Ceci est malheureusement exact. Derrière ces larcins, nul trafic ou bande organisée mais des Nocéens sans antécédents judiciaires qui agissent pour leur bénéfice personnel et qui veulent ainsi s'éviter la peine de devoir se rendre dans une jardinerie. Outre le vol en lui-même, le plus scandaleux est sans doute la justification donnée par leurs auteurs lorsqu'ils sont appréhendés par la Police Municipale : « Ces plantes, ce sont mes impôts et donc je peux bien me servir ! ».

Même si le larcin peut paraître mineur, il s'agit bel et bien d'un délit qui doit être réprimé au même titre que tout autre. Les personnes arrêtées par la Police Municipale sont donc conduites au commissariat de Neuilly-sur-Marne pour les suites judiciaires. Il ne saurait être question de faire preuve de bienveillance ou d'une quelconque tolérance sous prétexte de la modicité du préjudice. En effet, ces incivilités, au même titre qu'un tag, dégradent notre cadre de vie et risquent d'avoir un effet d'entraînement en incitant d'autres personnes à faire de même.

Rappelons enfin que pour réparer ce vol, la ville devra racheter la plante et envoyer un jardinier pour la replanter et ce, au détriment d'une autre tâche.



J'aurai 18 ans le 5 mai prochain. Je m'intéresse à la politique et je souhaiterais pouvoir voter à l'occasion des prochaines élections régionales et départementales prévues en juin prochain.

Puis-je encore m'inscrire sur les listes électorales ou est-ce trop tard ?

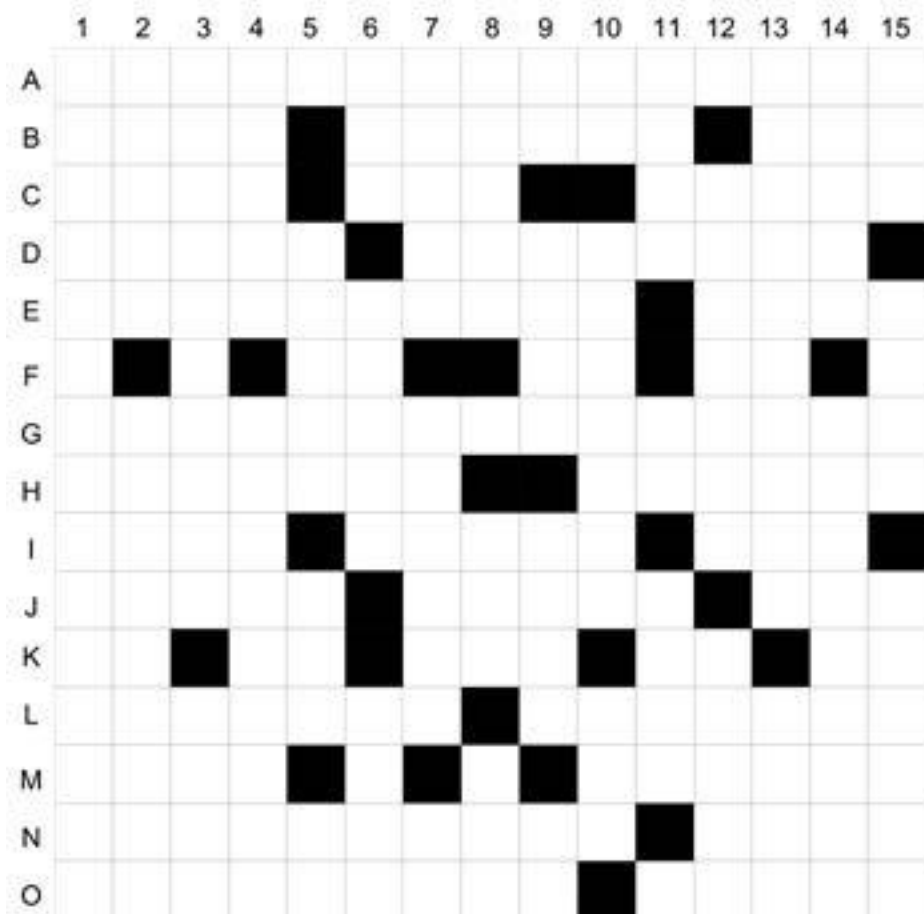
Pour prendre part aux prochains scrutins, vous devez effectivement être inscrit sur les listes électorales.

Ce qu'il faut savoir :

Chaque Français qui devient majeur est inscrit automatiquement sur les listes électorales, à condition qu'il ait fait les démarches de recensement citoyen à partir de 16 ans. Si l'inscription d'office n'a pas pu avoir lieu, il faut demander à être inscrit sur les listes électorales auprès de la Mairie. Vous devrez vous munir d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile (et d'une attestation de vos parents si vous vivez chez eux) et du formulaire d'inscription. **La date limite d'inscription à respecter est le 14 mai 2021.**

Pour vérifier que vous êtes bien inscrit ou si vous devez vous inscrire, rdv sur le site de la ville à la rubrique démarches administrative.

<https://www.mairie-neuillyplaisance.com/demarches-administratives/vos-demarches>



MOTS CROISÉS :

Horizontalement

- A Crustacé décapode.
 B Retour à l'envoyeur - Département français - Impeccable.
 C Morceau compact - Vaniteux - A nous.
 D Acteur de la « Révolution des œillets » - A une mine sournoise.
 E Poète grec - Aigris.
 F Note - Diminutif de certains prénoms anglo-saxons - Symbole.
 G Expert en science des êtres vivants.
 H Permet d'ouvrir et de fermer un circuit électrique - Chef-lieu de Loire-Atlantique.
 I Enlever - Caressai - Bout d'allées.
 J Propre à l'ours - Dieu slave, fils de Rod - Entreprise.
 K Tête de veau - Note - Saison chaude - Interpellation - Fond d'entrepôt.
 L Odeur - Germanique.
 M Espèce de boudin - Enterrant par le silence.
 N Pays pauvres (2 mots) - Pas jeune.
 O Vieux bistrot - Mesure pour le pin - Tas de bois.

Verticalement

- 1 Enfants fécondés in-vitro.
 2 Bruit fracassant - Il y a très longtemps.
 3 Région de montagne - Marchandise en route.
 4 Fête de mariage - Maltraitera.
 5 Réacteur nucléaire - Premier Goncourt - Pratiques qui font mal.
 6 Vol dans le ciel de Londres - Tisserand lyonnais - Rendu.
 7 Réalisa « les Violons du bal » - Rangée - Nous.
 8 Reproduction rapide - Ustensile de labo - Idiot.
 9 Coucou - Mer d'Asie - Capitale de Cévennes - Dithionite.
 10 Terre retournée - Trahison - Coup gagnant.
 11 Ville du Nevada - Double pour Lady - Genre.
 12 Molletonné - Criât comme une chouette.
 13 Peintres de scènes d'intérieur - Brasse.
 14 Pas très clair - Coiffer.
 15 Saison chaude - Bordées de maisons - Retirée la tête.

SUDOKU :

1			3				8	
		3		7				2
5		7	8		2		1	
	3				8		9	6
	5			1				
		6		9	3			
		4				8	2	1
				8	9	7		
6	1			4	3			

Solutions du précédent numéro

6	9	3	2	5	8	1	7	4
7	8	4	1	9	3	6	5	2
2	5	1	6	4	7	3	8	9
1	6	9	7	8	5	2	4	3
8	7	2	4	3	1	9	6	5
4	3	5	9	2	6	8	1	7
5	1	8	3	7	9	4	2	6
3	4	6	5	1	2	7	9	8
9	2	7	8	6	4	5	3	1

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	
A	M	U	L	T	I	N	A	T	I	O	N	A	L	E	S
B	A	N	I	E	R		B	R	U		E	X	I	G	U
C	C	A	T			O	S	S	A	T	U	R	E	S	
D	O	R	U	T	I	N	E		D		N	F		E	M
E	O					O			I	N	D	I	V	I	S
F	E	C	R	U	E		O	T			F		D	A	T
G	C	Y	A	N			T	R	I	P	O	T	A	S	
H	O	B	L	I	G	A	T	O	I	R	E	M	E	N	T
I	N	O	E			A	S			N	E	M	S		L
J	O	R	S	E	C		M	A		E	T	A	L		V
K	M	G				C	H	I	A	L	E		E	T	E
L						G	R	E	S	S	I		R		A
M	Q	U	A	I			E	S	S	A	I		I	G	N
N	U	N	I	T	E		A	M		A	Z	U	R	I	N
O	E	S	S	E	N	T	I	E	L	L	E	M	E	N	T

ÉTAT CIVIL

• NAISSANCES
EXTÉRIEURES

DIAO Inaya
 DA CRUZ Morgane
 DURGAUHEE Taliyahbee
 OULED KRAIEM Ammar
 LIEVRE Hugo
 CHOMIER PHOUYBANHDYT
 Livaï
 BUREAU Sienna
 CAFE Liam
 ADAM DJOUMAA Alaa
 CANY Paolo
 AOUNALLAH Ali
 MARQUES Billie
 PETERSON Marius

GABAJI Tarek
 DE OLIVEIRA Melina
 LEBIGOT Hortense
 DEBREU RENAUD Johanna
 BOUZID Adam
 AIT RAISS Nahil
 CHIBIKH Imran
 TALPOT Soän
 LE GOFF Cassandre
 CABON Azilys
 ROTA Esteban
 GOVAL Tessa

• MARIAGES

M Juan ARIAS LONDONO
 et Mme Anne-Sophie DELÉTAN

M Charsan SIVAPALAN
 et Mme Nithusha ROBERT
 VINCENT
 M. HILLAH Ayité Kafui
 et Mme DANLEME Sonya
 M. RICHARD Régis et Mme
 SCHMITT Virginie-Claude
 M. GUERS Hocine
 et Mme KHALIFA Imen
 M Jean-Pierre GROS
 et Mme Isabelle
 HELLEGOUARCH
 M Benjamin PHILIPPE
 et Mme Aicha HOFRI
 M. ALCANTARA JR Moises
 et Mme FELEO Donna

M. EZBIRI Ali
 et Mme MENAIRI Imane
 M Garry VILNER et Mme Andréa
 Laura DA SILVA OLIVEIRA

• DÉCÈS

Tan LAM, 79 ans
 Didier NOUVIAN 73 ans
 Noël DELPLANQUE, 71 ans
 René LABRO, 91 ans
 Mario TOGNARELLI, 94 ans
 Suzanne COLLET
 veuve DROUET, 93 ans
 Angiolina MORTALI
 veuve CACCHIOLI, 96 ans

Michelle MIRBELLE
 veuve BOLZE, 90 ans
 Gabrielle COMET, 94 ans
 Sylvianne MARTIN épouse
 BESSAGUET, 54 ans
 Pierre ZANINI, 90 ans
 Mauricette BRIAND, 79 ans
 Paulette SMITH veuve
 SCHEID, 94 ans
 André HILLEBRAND, 90 ans
 Jacques D'HONDT, 70 ans
 Michel BOUTELOUP, 87 ans
 Roberte LACOSTE
 veuve SARROUY, 80 ans
 Joë GHRENAISSIA, 86 ans

Janine DESTEUCCO, 92 ans
 Souad CHARFEDDINE
 épouse HASSINE, 77 ans
 Jacqueline SARAZIN
 épouse MOURICE, 88 ans
 Irène MAKI, 93 ans
 Odette SENAUD
 veuve CHOULET, 87 ans
 Françoise MODENA
 épouse NERMOND, 74 ans
 Gérard WILMS, 59 ans
 Janine DESTEUCCO, 92 ans
 Claire EDDA, 61 ans
 Jacqueline TROADEC
 épouse DAUMER, 74 ans
 Massinissa IFTEN, 25 ans



LIVRE DU MOIS

Auteur : Carole Martinez

Editions : Gallimard

Titre : Les roses fauves

Tout commence d'une coutume espagnole andalouse. Quand les femmes sentaient la mort approcher, elles cachaient dans un coussin en forme de cœur les morceaux de papier sur lesquels elles confiaient les secrets amassés tout au long de leur vie. Ces cœurs cousus étaient confiés à la fille aînée de la famille avec interdiction de les ouvrir.

Cette fois, l'histoire se passe en pays Breton. Lola, la postière boîteuse du village, possède dans son armoire cinq cœurs de ses aïeuls espagnols. L'un d'eux se déchire, libérant ses secrets. À la lecture de ces secrets, la postière s'ouvre au regard du monde et s'autorise au désir. La voilà prête à briser la malédiction qui s'abat sur les femmes de sa lignée.

Un roman où les femmes jouent le 1^{er} rôle comme dans tous les récits de Carole Martinez. Une conteuse qui nous emmène dans un univers empli de poésie. Un conte sur la famille, la transmission et l'amour.

DU NOUVEAU AU CENTRE MUNICIPAL DE SANTÉ

Le Centre Municipal de Santé, ouvert à tous, propose une offre de soins assurée par une équipe de professionnels (de la santé).



En avril, 2 bonnes nouvelles au Centre municipal de santé pour tous les Nocéens :

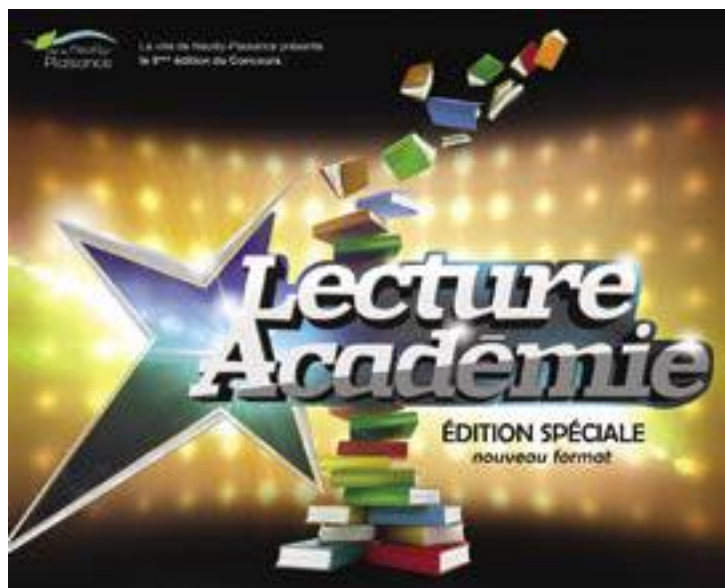
- arrivée d'un troisième médecin généraliste au sein de l'équipe, **Docteur CLAUS**
- ouverture d'une nouvelle discipline rare sur le secteur : l'endocrinologie avec le **Docteur TOUREL**. Cette discipline médicale porte sur les hormones, leurs effets sur le fonctionnement du corps et les maladies qui y sont liées.

OUVERTURE AU PUBLIC :

- ✓ Lundi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30
- ✓ Mardi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h30
- ✓ Mercredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h30
- ✓ Jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h30
- ✓ Vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30
- ✓ Samedi de 8h30 à 12h
- Sur rendez-vous du lundi au samedi sauf le mercredi après-midi au **01 43 00 12 74**
- 33 rue du Général Leclerc

LECTURE ACADEMIE

Lecture Académie revient pour sa 5^{ème} saison avec une nouvelle catégorie : les CE2



Lecture Académie est un concours gratuit destiné aux jeunes âgés de 8 à 14 ans qui vise à faciliter l'accès à la lecture et à développer la prise de parole en public. Le concours comporte 4 catégories d'âge : CE2, CM1/CM2, 6^{ème}/5^{ème} et 4^{ème}/3^{ème}

Dans la pratique, **chaque participant choisit un livre et prépare une intervention orale** devant un jury.

L'enfant peut opter pour un livre de sa collection personnelle ou venir en choisir un à la bibliothèque. Pour l'aider, les bibliothécaires ont préparé une sélection par catégorie : CE2, CM1/CM2, 6^{ème}/5^{ème}, 4^{ème}/3^{ème} visible sur le portail de la bibliothèque.

Bien au-delà d'un simple commentaire de lecture, il est attendu des candidats qu'ils fassent preuve d'**une analyse de l'œuvre très personnelle** en expliquant précisément ce que cette lecture leur a apporté au regard de leur vécu et de leurs attentes.

Le mode de présentation est libre ! L'enfant peut la réaliser en chantant, en dansant, en venant déguisé, sous forme d'exposé... À chacun de voir la meilleure manière de donner envie de lire son livre !

Les trois meilleurs candidats de chaque catégorie seront honorés et tous les participants seront récompensés.

Toutes les informations sur le site de la Ville.



toutapprendre.com
APPRENDRE EN LIGNE

Toutapprendre.com,
la plateforme ressources de contenu

Sous l'impulsion de **Serge VALLÉE**, adjoint délégué à la Culture, à l'Emploi et à la Jeunesse et **Catherine HENNECHART**, conseillère municipale chargée de la Culture, la bibliothèque municipale offre un nouveau service : **la plateforme toutapprendre.com.**

Très simple d'utilisation, laissez-vous guider parmi 120 000 heures de cours de tous niveaux, 31 000 livres, 120 000 partitions, 2 200 BD, mais aussi le code et le permis (auto, moto, bateau), la préparation aux examens de langues (TOEIC...), des annales du bac.

L'adhésion à la bibliothèque suffit pour accéder à la plateforme en illimité 7j/7, 24h/24. Rappelons qu'elle est gratuite jusqu'à 18 ans et aux étudiants.

Toutapprendre c'est :

● DES COURS

Une multitude de cours / autoformation

Du soutien scolaire en passant par le code de la route, la cuisine, la découverte d'un nouveau métier et la reconversion professionnelle.

● LA PRESSE

Un large bouquet presse qui s'enrichit continuellement de nouveaux titres.

Actualité, sport, jeunesse, mode, féminin, loisir, bien-être, santé, pro...

● DES LIVRES & BD

Une vaste bibliothèque numérique de livres, BD, audio books et ebooks pour faire rêver, rire, pleurer ou développer vos compétences. Toute la magie du livre !

Pour adhérer à la bibliothèque et accéder à la plateforme toutapprendre rendez-vous sur le portail de la bibliothèque : <https://neuillyplaisance.bibenligne.fr/> ou contacter la bibliothèque au 01 43 00 30 30.

SOLIDARITÉ : TISSER DU LIEN SOCIAL POUR MIEUX VIVRE ENSEMBLE

L'art de vivre qui caractérise notre ville, c'est bien évidemment son esprit village, sa qualité de vie aux portes de Paris mais c'est aussi une communauté nocéenne soudée avec notamment une attention portée à chaque génération. Or, dans un monde qui valorise la jeunesse, les seniors n'occupent pas la place qui devrait être la leur dans notre société.

Tel n'est pas le cas à Neuilly-Plaisance. En effet, Neuilly-Plaisance demeure une ville solidaire où l'entraide, le dialogue entre les générations sont des notions qui conservent encore tout leur sens.

La solidarité intergénérationnelle, c'est pouvoir offrir aux seniors des moments de convivialité et de détente (galette des rois, thés dansants, repas et colis de fin d'année). C'est aussi reconnaître qu'ils peuvent encore apporter à la société, et notamment aux jeunes générations, de par leur expérience de la vie mais aussi que par les connaissances et compétences qu'ils ont accumulées.

La solidarité intergénérationnelle c'est également permettre la rencontre entre les générations en offrant la possibilité aux seniors de venir déjeuner dans les centres de loisirs. Ces actions sont particulièrement profitables aux petits comme aux aînés qui s'enrichissent de leurs différences et de leur complémentarité.

Le Conseil des Aînés, émanation du Foyer de l'Amitié – l'Escapade, a également pour vocation, outre d'exprimer les attentes des seniors, d'impulser des projets intergénérationnels. C'est ainsi qu'il organise des lectures dans les écoles, des expositions ou participe à la journée littéraire et à son concours de dictées pour tous les âges. Grâce à la multiplicité de ses initiatives, le Conseil des Aînés témoigne de la jeunesse et de la vitalité de nos seniors.

La Covid a malheureusement mis entre parenthèse nombre de ces activités. Fort heureusement, afin de maintenir le lien entre les générations en ces temps difficiles, d'autres actions ont été mises en place par l'équipe municipale. Ces initiatives s'avèrent d'autant plus nécessaires que les seniors sont particulièrement fragilisés et encore davantage isolés par la crise sanitaire.

Plus original encore, le Foyer de l'Amitié – l'Escapade a créé les anniversaires à domicile en chansons. Grâce à un chanteur et à un musicien, ces "aubades" permettent, dans le respect des règles sanitaires, de continuer à fêter les anniversaires de manière conviviale et chaleureuse quand bien souvent ils ne peuvent plus l'être en présence des familles.

C'est également pour briser la spirale de l'enfermement à domicile par la crainte des contaminations qu'ont été mises en place des sorties destinées aux seniors. Organisées autour d'un protocole sanitaire très strict, elles leur permettent de s'évader pour quelques heures dans les parcs et espaces verts des environs.

Enfin, partant du constat que nombre de seniors sont éloignés des outils numériques, dès l'ouverture du centre de vaccination Marne Plaisance à Neuilly-sur-Marne fin janvier, la ville a appelé les seniors pour leur proposer de prendre rendez-vous pour ce centre. Des navettes municipales ont également été mises en place pour rejoindre ce centre en toute tranquillité sans souci du transport.

Les élus du Groupe Majoritaire

DEUX CONSEILS MUNICIPAUX SUR LES ORIENTATIONS ET LE VOTE DU BUDGET : UN CONSTAT DES PLUS PRÉOCCUPANTS !

Le 10 février s'est tenu l'important Conseil consacré à l'adoption du budget : près de 50 millions d'euros à répartir.

Cette adoption se déroule en deux temps. Le débat d'orientation budgétaire – tenu lors du conseil du 20 janvier, puis l'adoption formelle du budget. Vous avez pu suivre l'un et l'autre sur les réseaux sociaux.

Dès le premier débat, notre groupe a regretté le manque d'information donné par l'équipe municipale sur les objectifs. Toutes les commissions permanentes ne se sont pas réunies. Aucune analyse sérieuse de la situation ne figure dans les documents officiels diffusés. Un exemple : les projets d'investissements listés ne sont pas chiffrés. Se côtoient ainsi, pêle-mêle, des programmes prévus pour des millions d'euros et d'autres pour quelques milliers.

L'équipe municipale actuelle ne fixe aucune ligne directrice claire pour dégager une stratégie pour notre ville, depuis des décennies. Pour nous, c'est une vraie difficulté. Les ressources de notre ville diminuent année après année. Du fait de l'augmentation de notre population et des évolutions de la vie, les besoins augmentent (écoles, équipements culturels, services publics numérisés etc). Pour remédier à cette situation – baisse tendancielle des recettes, hausse des dépenses – nous proposons un plan articulé avec le Territoire pour dynamiser notre tissu économique, générer de nouvelles recettes et permettre, à moyen terme, de répondre aux besoins tant sociaux que d'investissement. Le maire actuel ne tient aucun compte de nos remarques et préfère agir au coup par coup. Il promet de nombreux projets mais, en séance, les conditionne aux ressources de la ville et à d'autres aléatoires. Comment choisira-t-il ? Mystère. Aura-t-il recours à l'emprunt ? Pas plus de précision. Avec quels produits financiers restructurera-t-il la dette de la ville ? "Des négociations sont en cours" Après les emprunts toxiques souscrits en 2008, il y a de quoi s'inquiéter.

Comment, dans ces conditions, voter telle ou telle ligne budgétaire ? Notre groupe a proposé de définir des priorités. Si les ressources étaient insuffisantes, nous choisirions la rénovation prévue du quartier des Renouillères plutôt que l'isolation thermique de la mairie. De même, la création du nouveau terrain de football synthétique pourrait attendre une année supplémentaire au profit de la rénovation de la piscine, repoussée tous les ans malgré une dangereuse dégradation. Dans tous les cas, l'équipe municipale a refusé de se prononcer.

Ces exemples nous semblent parfaitement illustrer le manque d'anticipation budgétaire. Nous votons sur des projets sans certitude de leur financement et sans que le maire actuel soit capable d'énoncer les priorités. Être en responsabilité suppose de conduire notamment une politique d'équipement claire, pluriannuelle et garantie financièrement. On est loin du compte dans notre ville !

Enfin, et c'est peut-être le plus préoccupant, le budget 2021 semble ne pas tenir compte de la crise sanitaire, économique et sociale de la COVID19. Nous pensons qu'il faut anticiper cette crise qui s'annonce. À cet effet, nous avons dénoncé la baisse de la dotation au Centre Communal d'Action Sociale comme celle des subventions aux associations et avons proposé un amendement afin de provisionner 100 000 € pour l'action sociale et associative (0,2% du budget de notre ville, pris sur le budget fleur, les colloques et conférences). TOUT A ETE REJETE !

Votre avis compte. Suivez les conseils sur les réseaux sociaux.

Les élus "Réinventons Neuilly-Plaisance"
Marie-Christine Reynaud, Georges Saunier,
Valérie Suchod, Nicolas Frémin

La ville de Neuilly Plaisance, le Conseil des Aînés, le Centre Municipal d'Action Sportive
et Culturelle vous présentent

EXPOSITION

Jean de La Fontaine

à l'occasion du 400^{ème} anniversaire de sa naissance

DU 17 MAI AU 6 JUIN 2021

Bibliothèque municipale • Espace Plaisance

11 rue du Général de Gaulle • Neuilly-Plaisance

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h à 18h
- Mercredi et samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h
- Dimanche de 10h à 12h30



**Sous réserve de l'évolution
de la situation sanitaire**

Plus d'infos sur www.mairie-neuillyplaisance.com ou au 01 43 00 67 28